

Présentation de la résidence « Rives »

Après le déjeuner pris au restaurant « La voisinerie », rue Barthélémy Delespaul, Sabria MAHMOUDI , chargée de mission à **SIA Habitat**, est venue nous présenter la résidence « Rives », située juste à côté du restaurant.

Cette résidence appartient au groupe **SIA Habitat**, acteur de logement social originaire des Houillères. Fournissant à l'origine des foyers pour jeunes travailleurs, SIA a ensuite logé en priorité des seniors et des personnes souffrant de handicaps (physique ou intellectuel) pour finalement se tourner vers le logement social.

En 2012 la ville de Lille lance un appel d'offre pour la construction d'habitat inclusif. La proposition de **SIA** est retenue et en 2018, un ensemble de 74 logements est livré, proposant des appartements¹ allant du F2 au F5. Certains de ces logements sont adaptés pour les personnes en fauteuil, d'autres sont adaptables (cloisons mobiles entre 2 appartements par ex). Sur 5 immeubles, 2 répondent à ces critères (2 ascenseurs et portail automatique). Les autres sont ordinaires (4 étages sans ascenseur).

Les bâtiments sont aux normes BBC.

Les attributions se font selon les règles du logement social. Toutefois les futurs locataires sont prévenus du caractère particulier de l'ensemble. L'expérience montre que cela ne pose pas de problème particulier. Le quartier est attractif : transport, commerces, écoles..., ce qui satisfait tout le monde.

Quelle est l'originalité de cette résidence ?

L'accent est mis sur la solidarité et les activités communes.

La résidence accueille des animations encadrées par des professionnels ou des habitants : atelier couture, jardin collectif, formation au compostage, contes musicaux sur le thème du « vivre ensemble »...

Des auberges espagnoles sont organisées ainsi que des repas préparés en commun : pas d'argent mais chacun apporte des ingrédients ou participe en faisant la vaisselle...

Des bureaux sont réservés aux permanences des partenaires sociaux.

La gardienne dispose d'un bureau et d'une loge mais n'habite pas sur place.

Une charte de vie élaborée par les habitants est signée par tout nouvel arrivant. Par exemple concernant l'utilisation des salles communes (50 et 70m²) : on peut y recevoir sa famille mais sans exclure un autre habitant. Pas de consommation d'alcool et fin à 20h au plus tard.

Le local commercial « La voisinerie » organise des animations : concours de gâteaux, repas... et renforce le lien avec le quartier.

Les locataires éprouvent un fort lien d'appartenance ; il y a très peu de turnover.

¹ Sur 74 appartements 7 pour les porteurs d'handicap moteur, 7 pour ceux porteurs d'un handicap intellectuel et 5 pour les personnes âgées).

C'est un lieu très vivant : 40 enfants y habitent avec leurs familles !